

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					



LE
MESSAGER
 DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE-AU-PERE
 PRIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

NOUVEAUX AVANTAGES.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100 ; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement doit être adressée au RÉV. M. MAJ. BOLDOC, *curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, et toute communication concernant la rédaction au* RÉV. M. P. SYLVAIN, *curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Rimouski, P. Q., Canada.*

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDUC, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE.—Avis, 101.—Rome : décret *Urbi et Orbi* sur la fête du Saint-Rosaire. Fête de saint Joachim. Procès de canonisation de la sœur Marguerite Bourgeoys, 101.—Une guérison à N. D. de Lourdes (fin), 107.—Changements ecclésiastiques, diocèse de Rimouski, 115.—Faveurs obtenues, 117.—Nécrologie.—Recommandations.

AVIS

Afin d'éviter toute erreur et tout retard dans la correspondance, nous prions nos abonnés de se rappeler qu'ils doivent s'adresser au RÉV. M. MAJ. BOLDUC, CURÉ LE SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE, pour la demande et le paiement de l'abonnement au MESSAGER DE SAINTE-ANNE.

ROME.

DÉCRET "URBI ET ORBI" AU SUJET DE LA FÊTE ET DU MOIS DU SAINT-ROSAIRE.

Au sein des ténèbres épaisses de l'erreur et du crime, nous sentons s'affermir en nous l'espérance du salut en voyant le peuple chrétien ranimer, par la pratique du saint

Rosaire, sa piété et sa confiance envers l'auguste Mère de Dieu, Celle qui, dans tous les temps fut le plus puissant soutien de l'Eglise et de la société contre leurs ennemis de la terre et de l'enfer. Par les Lettres Apostoliques et principalement celle du 1^{er} septembre 1883, *Supremi Apostolatus officio*, la parole de Notre Très-Saint Père le Pape Léon XIII a pénétré dans toutes les contrées du monde, et si, rencontrant parfois, en des cœurs durs, *un terrain pierreux et couvert d'épines*, elle y a été jusqu'ici étouffée et foulée aux pieds, du moins partout ailleurs à l'instar de la divine semence, elle est tombée dans une bonne terre et *a produit cent pour un*. En tous lieux, les fidèles, unis à leurs pasteurs, ont célébré avec ferveur et allégresse la fête et le mois du Rosaire. On les a vus, du matin au soir, implorer pour le salut des égarés et pour les intérêts menacés de l'Eglise et de la société, le secours de Marie, "de Celle qui, semblable à un astre sans déclin, répand partout les rayons de sa miséricorde, toujours accessible à tous, toujours clémente envers tous, toujours remplie d'une tendre compassion pour les besoins de tous." (Saint Thomas évêque de Valence.) Et ce qui nous rend plus certains encore de la victoire, c'est que l'admirable exercice du Rosaire est tout ensemble un splendide hommage de religion rendu à Dieu, et une complète profession de foi. En effet, le Rosaire nous fait méditer tour à tour tous les mystères du Christ et de la Vierge Marie : il embrasse donc la foi tout entière ; or, *la victoire qui triomphe du monde c'est notre foi*. (I S. Jean, V.)

Ainsi réjoui déjà et consolé, Notre Très Saint Père exhorte instamment tous les pasteurs et tous les fidèles à persévérer avec une ardeur de plus en plus grande dans leur piété et leur confiance. L'auguste Reine de la paix,

Sur la demande des évêques de la province ecclésiastique de Santa-Fé, E.-U., la Sacrée Congrégation de la Propagande a proposé au Saint-Père d'ériger le vicariat apostolique du Colorado en diocèse, sous le nom de diocèse de Denver. Sa Sainteté a approuvé la proposition et a nommé Mgr Machebeuf, précédemment vicaire apostolique du Colorado, premier évêque de Denver. Le Souverain-Pontife a daigné en même temps accorder au vénérable prélat pour évêque coadjuteur M. Nicolas Matz.

Le jour de la fête de saint Joachim, patron de Léon XIII, le Souverain Pontife a donné audience, dans la salle du trône, à un grand nombre de personnages et d'associations qui étaient venus lui offrir leurs hommages. Le Saint Père a ensuite reçu les félicitations des Eminentissimes Cardinaux, les invitant à faire cercle dans sa bibliothèque particulière, où il a daigné également admettre les dignitaires de sa cour.

D'Italie et de l'étranger de nombreux télégrammes ont été adressés à Sa Sainteté.

La Sacrée Congrégation des Rites vient d'adresser à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal les *Lettres Rémissoriales*, qui prescrivent la continuation du Procès *né Pereant*, dans la cause de béatification et canonisation de la vénérable Mère Bourgeoys, fondatrice des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal.

UNE GUERISON A N.-D. DE LOURDES (1)

(Suite et fin.)

C'est ainsi qu'elle put saluer Notre-Dame de Lourdes le 29 au matin, dès la première heure du jour, au moment où les rayons du soleil levant éclairaient le sommet des Pyrénées blanchi par la neige.

Etendue sur un brancard, Mlle Marie Ricome fut transportée à l'hôpital de *N.-D. des Sept Douleurs*.

C'était l'heure de la messe. Mlle Ricome fut déposée dans la chapelle et assise sur une chaise.

Lorsque vint le moment de la communion, le prêtre célébrant fut prié d'aller communier à sa place la jeune Rouergoise, car elle ne pouvait faire aucun mouvement et le déplacement aurait rendu ses douleurs plus vives.

Après qu'elle eut terminé ses dévotions, deux sœurs de l'établissement la prirent, la déposèrent dans une des salles destinées aux malades, la laissèrent sur une chaise et lui servirent quelque temps après un petit déjeuner.

La mère de l'infirmes n'avait pas quitté sa fille et partagea la même réfection.

Arrivèrent les brancardiers qui firent déposer la malade sur une voiture à bras et la portèrent devant la Grotte.

Marie Ricome passa une demi-heure environ à prier. Pendant cet espace de temps, elle renouvela à la sainte Vierge ses vœux et sa demande avec toute la ferveur dont elle était capable.

(1) Voir le *Message* de juillet.

Mais, chose étonnante ! elle, qui dès la première heure de sa maladie, avait eu le pressentiment que Notre-Dame de Lourdes la guérirait, elle qui avait manifesté toujours cette conviction et qui s'en servait pour relever le courage de ceux qui la plaignaient, elle perdit tout à coup la confiance et ne songea presque plus à la possibilité d'une guérison.

Telle était sa disposition d'esprit, lorsqu'on traîna devant la porte des piscines la petite voiture à bras sur laquelle elle reposait.

Quand vint le tour de notre malade, deux dames hospitalières la descendirent de la petite voiture et la soutenant par les bras, lui présentèrent deux béquilles.

Elle put faire deux pas, mais étant plus qu'à moitié portée par les hospitalières.

Dans la cabine, on l'assit sur une chaise, on l'aida à se déshabiller et on lui passa un peignoir ; elle fut ensuite dressée sur ses jambes et conduit au bord du réservoir de l'eau miraculeuse.

Elle avait encore un pas à faire d'elle-même et à se tenir sans aide dans la piscine. Cela lui fut impossible.

Les hospitalières l'étendirent alors sur un drap de lit et la prenant, l'une du côté de la tête, l'autre du côté des pieds, la plongèrent dans l'eau.

La malade y passa à peu près deux minutes, ayant seulement éprouvé une certaine impression de froid, sans ressentir aucune douleur plus vive, ni aucune amélioration.

Elle s'unit aux prières et aux invocations qui se fai-

saient autour d'elle et auxquelles prenait part sa mère qui ne l'avait pas quittée.

Après ce laps de temps, elle fut tirée de l'eau et remise sur la chaise.

A ce moment, sans qu'elle eût auparavant éprouvé aucune secousse, ni aucune émotion, la malade ressentit une chaleur douce qui circula dans tout son corps et sembla lui communiquer une vie nouvelle.

Mlle Ricome ne dit rien de ce changement.

Lorsque les dames hospitalières lui eurent donné du linge sec, elles firent un pas en arrière et engagèrent la malade à se dresser sur ses jambes.

Elle obéit. O prodige admirable ! elle s'aperçut alors que ses jambes n'avaient plus la raideur et l'insensibilité qui les paralysaient depuis si longtemps.

Elle se leva donc et fit quelques pas avec aisance.

La mère de l'heureuse privilégiée était là tout en larmes, et déplorait en priant le triste sort de sa fille.

Tout à coup, la voyant marcher, elle pousse un cri de bonheur et dit :

“ Ma fille est guérie ! Ma fille est guérie ! ”

Les dames hospitalières la supplient de modérer encore sa joie.

Ces dames interrogent Marie Ricome. Celle-ci ne répond pas, conserve son sang-froid, continue à s'habiller toute seule et agit sans fatigue.

Sa toilette terminée, elle quitte la cabine. Dès qu'elle se présente sur la porte, la foule devine ce qui s'est passé. Un brancardier, qui la voit le premier, annonce sa guérison.

Un prêtre, M. l'abbé Deltour, vicaire à Sénergues prend les béquilles et précédant la jeune miraculée se dirige avec elle vers la Grotte, distante d'une vingtaine de mètres environ.

Marie Ricome a l'air calme, le visage rayonnant, les yeux baissés, les mains jointes ; elle s'avance d'un pas ferme et assuré et va s'agenouiller dans l'intérieur de la Grotte.

Pendant ce temps, le chant du *Magnificat* sort de la poitrine de quatorze cents pèlerins et porte jusqu'au ciel le chant de triomphe et de l'action de grâces.

La récitation du Rosaire, interrompue, fut repris après que M. Touzery eut par quelques paroles du cœur invité les pèlerins à remercier la Providence pour ce grand bienfait.

Pendant le temps que dura cette prière, je vis Marie Ricome agenouillée sur le sol de la Grotte, les mains appuyées sur le dos d'une chaise, mais paraissant n'éprouver aucune fatigue.

Lorsque l'exercice fut terminé, elle se releva et sortit de la Grotte avec sa mère.

C'est alors que je lui demandai qui elle était et si elle venait de Rodez.

Elle répondit qu'elle était Marie Ricome, pensionnaire de l'hospice, celle-là même que j'avais fait placer la veille dans un wagon et qui m'avait été recommandée par M. l'abbé Lafon.

Je ne l'aurais jamais reconnue, tant il s'était opéré subitement de changement en elle.

Ni au moment de sa guérison ni après, Mlle Marie Ricome ne se laissa aller à aucun sentiment de joie bruyante, encore moins à aucune de ces exaltations à laquelle les incroyants attribuent le privilège de guérir les maux les plus invétérés et les moins curables.

*
* *

Le retour se fit très heureusement. Mlle Marie Ricome n'éprouva qu'une fatigue ordinaire. Elle retrouva son appétit et dormit pendant la nuit.

Comme ces compagnes de pèlerinage, elle put prier, chanter et se livrer aux expansions de la joie qui anime ceux qui font partie des trains de pèlerinage et formant une véritable famille de frères.

A Rodez, on avait été averti par télégramme de l'extraordinaire faveur octroyée à la jeune infirme, qu'on croyait, selon toutes les probabilités, devoir terminer ses jours sur le lit où elle souffrait depuis si longtemps.

A l'hospice, tous se donnèrent, à cette nouvelle, à la joie et à la reconnaissance.

Le soir même, un salut solennel d'action de grâces avait réuni la communauté, heureuse de chanter la gloire et la puissance de l'Immaculée Conception.

Le lendemain, celles des compagnes de Marie Ricome qui avaient pu descendre à la gare sans fatigue, vinrent, joyeuses, à sa rencontre.

Mlle Marie Ricome reçut toutes les félicitations qu'on lui adressait, avec le même calme, le même sang-froid que lorsque la santé lui avait été merveilleusement rendue l'avant-veille, au sortir de l'eau miraculeuse.

Le lendemain, 2 octobre, elle se leva à la première

heure. Elle se rendit à la chapelle pour entendre la sainte messe.

C'était la première fois qu'elle entra dans la chapelle de l'hospice. Depuis 8 mois, elle avait été privée du bonheur d'aller s'agenouiller au pied de l'autel.

Dès ce moment, Mlle Marie Ricome se soumit à la vie commune de l'établissement et suivit le règlement imposé aux pensionnaires.

Les restes de la fatigue disparurent successivement ; les forces revinrent ; l'appétit fut celui de la meilleure santé, et la pèlerine de Lourdes put se rendre utile en faisant quelque travail.

Elle partit pour Mende le 9 novembre. Il est inutile de dire l'accueil qui lui fut fait et le bonheur qu'elle porta dans la pieuse maison des carmélites.

“ Allez voir M. le docteur ”, lui dit la Supérieure, quelques heures après son arrivée.

M. le docteur Boyer, averti de la guérison de Mlle Marie Ricome, avait eu peine à y croire.

Le docteur fut très surpris de ce changement radical opéré dans la santé de son ancienne cliente, changement que n'avait pu déterminer aucun procédé de la science médicale.

Il se fit rendre compte, jour par jour, du traitement qu'avait suivi la malade, des phases diverses de la maladie depuis son départ de Mende, des divers phénomènes qui s'étaient manifestés pendant le séjour à l'hospice de Rodez.

Il avoua alors qu'il y avait de l'extraordinaire dans cette guérison subite et complète.

Il écouta ensuite avec plaisir le récit du pèlerinage

qu'avait fait Mlle Ricome et les multiples circonstances de sa guérison.

Il en vint, lui aussi, à la fameuse émotion qui a, paraît-il, à Lourdes seulement, le privilège inexplicable d'opérer des merveilles que la nature ne connaît pas.

“ D'émotion, je n'en ai pas eu, répondit Mlle Marie Ricome ; au contraire, j'ai trop douté de ma guérison et je l'ai regretté depuis ; j'ai regretté surtout de l'avoir trop répété autour de moi. ”

“ Cela suffit, répondit M. le docteur Boyer, vous êtes guérie et bien guérie. ”

La jeune miraculée alla voir ensuite Mgr Costes, évêque de Mende, qui était venu plusieurs fois la consoler sur son lit de douleur.

Le saint et bien aimé prélat lui donna la meilleure de ses bénédictions. Il l'exhorta à remercier la sainte Vierge et à lui témoigner sa reconnaissance par la sainteté de sa vie.

Il fut décidé avec Mme la Supérieure que Mlle Marie Ricome retournerait au Carmel à la fin de l'année 1885.

Sa rentrée à Mende eut lieu pour les fêtes de Noël.

Elle va nous entretenir maintenant elle-même de sa santé.

C'est à M. l'abbé Lafon, aumônier de l'hospice, qu'elle écrivit à la date du 2 février, le jour de la fête de la Purification de la sainte Vierge.

Voici cette lettre :

† J. M. J. Carmel de Mende, 2 février 1886.

Monsieur l'aumônier,

La petite malade que connaissez, de la salle Ste-Ursule, Marie Ricome, vient vous donner de ses nouvelles.

J'ai un peu tardé à vous écrire, mais je voulais voir si ma santé tiendrait à la règle du Carmel.

Je suis heureuse de vous dire que la sainte Vierge confirme toujours la grâce qu'elle m'a faite et dont j'étais indigne.

Depuis que je suis au Carmel, je puis suivre la règle du soir au matin sans fatigues. Le maigre ne m'a pas éprouvée du tout. Au contraire, je me suis fortifiée ; je me livre à toute sorte de travaux. Je me porte aussi bien que si je n'avais jamais été malade.

Au Carmel, on est souvent à genoux sur le pavé. Les premiers jours, les genoux, me faisaient un peu mal, mais maintenant je suis habituée. Rien ne me coûte. Je suis contente et heureuse d'avoir retrouvé mon Carmel et de me sacrifier pour le Dieu et la conversion des pécheurs. Au Carmel on prie beaucoup pour les prêtres. Je ne manquerai pas de prier pour toutes vos intentions.

Je prends la liberté, Monsieur l'aumônier, de vous prier d'avoir la bonté de présenter mon respect à Madame la supérieure de l'hospice et de lui donner de mes bonnes nouvelles, ainsi qu'à la sœur Augustine qui m'a soignée si bien pendant mon infirmité. Et le samedi, en faisant votre visite aux malades de la salle Ste-Ursule, dites à mes compagnes que je pense à elles dans toutes mes prières.

Le médecin de Mende, qui me voit rentrée au Carmel, dit que la Sainte Vierge m'a guérie toute seule et que les médecins n'y sont pour rien.

Permettez-moi, Monsieur l'aumônier, de me recommander à vos prières, dans vos saints sacrifices, pour ma persévérance.

J'ai bien la confiance que la Sainte Vierge me continuera sa protection.....

Depuis ce jour, on nous a donné plusieurs fois des nouvelles de la sœur Marie. Sa santé est toujours très bonne.

*
*
*

Ici prennent fin les passages de la relation de l'abbé Alazard, que nous voulions citer. Nous serait-il interdit d'en faire ressortir l'intérêt exceptionnel ?

Il faut sans doute regretter qu'un certificat médical, précisant l'espèce de la maladie, n'ait point été donné. Néanmoins les faits, tels que nous les connaissons, et aussi les paroles des docteurs Boyer et Durand, permettent de poser un diagnostic raisonnable, fondé sur les plus sérieuses probabilités.

Le point de départ de l'affection dont Mlle Marie Ricome a tant souffert, paraît être une diastase du rachis, suivie d'arthrite vertébrale ou d'ostéite, puis, médiatement et en vertu d'une prédisposition fâcheuse, de ce redoutable état morbide que l'on appelle *mal de Pott*. Ainsi s'explique la paraplégie qui se déclara au commencement de l'année 1885.

Or, le mal de Pott, parvenu au degré où il peut déterminer une compression de la moelle épinière, assez grande pour produire la paralysie, ne saurait, certes, cesser subitement.

C'est là cependant, si nous voyons juste, ce qui a eu lieu aux piscines de Lourdes, 29 septembre 1885.

Après cela, il devient facile de comprendre que nous attachions une importance majeure à l'émouvante narration

du zèle directeur de la *Revue religieuse de Rodez*. N'est-elle pas le résultat de la patiente et consciencieuse enquête d'un homme très distingué, sur un fait probablement surnaturel ?

Nos renseignements sur l'heureuse pèlerine du 29 septembre 1885, s'arrêtent au commencement de l'année présente [1887]. A cette époque, tout allait bien. Ainsi donc rien ne manque à la guérison de Mlle Ricome, pas même l'épreuve du temps. Aussi croyons-nous pouvoir, sans témérité, obéir au sentiment réfléchi qui nous porte à la ranger dans nos *Annales*, parmi les grands événements de Lourdes.

CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

*Dans le diocèse de St-Germain de Rimouski,
automne 1887.*

M. Thos. Cyp. Duret, curé de la Grande-Rivière, et vicaire forain pour le comté de Gaspé.

M. Elias. Morris, curé de la Rivière-au-Renard.

M. A. Dés. Jobin, curé de St-Jean de Dieu.

M. J. Omer Normandin, curé de St-Eloi.

M. le chanoine C. A. Carbonneau, curé de Ste-Cécile du Bic.

M. Jules H. Bernier, curé de St-Modeste.

M. Pierre Beaulieu, vicaire de St-Ulric.

M. Jos. E. Pelletier, vicaire de la Grande-Rivière.

M. Jos. Ouellet, vicaire des Trois-Pistoles.

M. A. Pouliot, de la préfecture apostolique du St-Laurent, vicaire de Cacouna.

M. le chanoine L. Rouleau, a obtenu un certain temps de repos.

M. Ls. Arpin, retiré temporairement du ministère.

MM. Antoine Bérubé, Eugène Martin et Sifroi Sirois, du Séminaire, ont obtenu la permission d'aller travailler au Saint-Ministère dans certains endroits des Etats-Unis, ainsi que MM. Ant. Leblanc, J.-B. Emile Pouliot.

Le mauvais état de sa santé force M. Percy A. Phillips, à prolonger son séjour à Dewer, Colorado, comme chapelain du Couvent des Sœurs du Bon-Pasteur.

M. Médard Belzile, préfet des études au Séminaire.

M. Jos. R. Roy, directeur des écoliers et économé.

M. Edmond Coffey, professeur d'anglais.

M. J.-Bte. Ruest, assistant procureur.

M. Julien Ricux, a établi sa résidence au presbytère des Trois-Pistoles, et M. L. T. Bernard, chez les Sœurs de la Charité de Rimouski.

FAVEURS OBTENUES

Du 2 Sept. au 17 Oct.

ST-BONAVENTURE :—Je remercie mille et mille fois le bonne sainte Anne de toutes les petites faveurs qu'elle m'a accordées depuis quelque temps, entre autre la recouvrance de certains objets que je croyais perdus, après avoir fait la promesse de publier cette nouvelle faveur, si elle me l'accordait. *Une abonnée.*

MATANE :—Une de mes amies qui marchait avec une béquille depuis dix-huit mois a été guérie pendant un pèlerinage qu'elle a fait à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père. Un de mes filleuls, âgé de quatre mois, a été guéri d'un rhume qui le fatiguait depuis sa naissance. Un petit enfant âgé de quatre ans, a été aussi guéri de plaies qui lui couvraient la tête. La bonne sainte Anne a ramené à la santé une de ses sœurs dangereusement malade. *Une abonnée*.—**ST-JOSEPH D'ELY** : J'ai été guéri d'un ulcère au côté après avoir invoqué sainte Anne. Mille actions-de grâces. *Elie Roussy*.—**AMQUI** : Mon enfant guéri d'un mal qui lui couvrait la tête et mon mari d'un mal de tête qui le faisait souffrir depuis plusieurs années. *E. Pineau*.—**STE-LUCE** : Je demande bien pardon à la bonne sainte Anne d'avoir négligé de faire publier plus tôt dans son *Messenger* la profonde reconnaissance qui je lui dois pour plusieurs faveurs obtenues par sa puissante intercession. *Mme. C. S. G.*—**BIC** : Sainte Anne a guéri ma petite fille d'un mal d'yeux qui la faisait souffrir depuis quelque temps. Elle m'a guérie moi-même d'un mal semblable. *Mme Joseph Bernard*.—**CAPUCINS** : J'avais promis, à la bonne sainte Anne, il y a deux ans, que, si elle me guéris-sait d'une maladie dont j'étais atteinte depuis vingt ans, je ferais insérer cette faveur dans le *Messenger*. Je fus de suite soulagée, et peu à peu je devins bien. Depuis ce temps j'ai toujours retardé à accomplir ma promesse. Cet été, le 3 juillet, en revenant de l'église, je fis une chute de voiture et me fracturai un genou. Je promis denouve au qu'aussitôt après ma guérison, je ferais insérer cette nouvelle grâce due à la grande protectrice de tant de malheureux. Mais lorsque j'eus mieux, la négligence me fit encore négliger ce devoir et je tombai de nouveau sur le même genou, ce qui m'obligea de rester sans travailler.

Aujourd'hui, cette bonne mère m'ayant encore exaucée, je me rends à mon devoir et demande pardon à sainte Anne de ma négligence passée. Amour et reconnaissance à la puissante consolatrice des affligés ! *Mme Joseph Lavoie.*

—CORNWALL : Sainte Anne m'a rendu la santé ainsi qu'à mon mari. *C. R.*—ST-MODESTE : Après six ans de maladie j'ai éprouvé un grand soulagement à un pèlerinage au sanctuaire de St-Anne de la Pointe-au-Père. *X. G.*

—CASCAPIEDIAC : Guérison obtenue. *C. L. B.*—ST-CHARLES DE CAPLAN : Plusieurs faveurs obtenus. *Une abonnée.*—STE-FLAVIE : Guérison d'une maladie très dangereuse et très souffrante obtenue en 1886 par l'intercession de saint Joachim et de sainte Anne à la grande surprise du médecin. Que les abonnés du *Message* s'unissent à moi pour remercier mon insigne bienfaitrice de cette grande faveur et de plusieurs autres obtenues en différentes circonstances. *Une abonnée.*—Mon petit enfant malade depuis huit jours, souffrait beaucoup. Dans mon chagrin, je priai sainte Anne de lui obtenir sa guérison ou de mettre fin à ses souffrances. Je promis en même temps de m'abonner au *Message* et de faire publier la grâce qui me serait accordée. Le lendemain Dieu m'exauça en retirant mon enfant de ce monde. *Une abonnée.*—RIVIERE BLANCHE : Maladie grave guérie. *Mme Pierre Blier.*—MATANE : Guérison obtenue après avoir promis de faire dire une messe en l'honneur de sainte Anne. *Une abonnée.*—PORT-DANIEL : Ma fille et mon gendre ont obtenu la guérison d'un mal de dent après avoir fait une neuvaine et après avoir promis de faire dire deux messes dans son sanctuaire. *David Berge.*—CASCAPIEDIAC : Je remercie la bonne sainte Anne d'une grande faveur obtenue par sa puissante intercession. *Une abonnée.*

—BIC : Après une neuvaine à sainte Anne ma petite fille a été guérie de douleurs très vives qu'elle éprouvait dans tous les membres. Mille actions de grâces à cette bonne mère. *M. N. F.*—FALL RIVER, Mass. : Un de mes fils a été dangereusement malade et condamné par deux médecins. Dans ma douleur j'ai eu recours à la bonne sainte Anne qui m'a secourue tant de fois déjà. J'ai fait dire une messe en son honneur et toute la famille a fait la sainte Communion pour le malade. De plus nous avons fait une neuvaine, et le troisième jour le malade a pris du mieux. Aujourd'hui il est en bonne santé. Pour remplir ma promesse, je vous demande de publier cette guérison dans le *Messenger*. Gloire et reconnaissance à sainte Anne. *Mme D. Rioux.*—LEEDS : Deux faveurs obtenues. Merci, ô bonne sainte Anne ! *Une abonnée.*—ST-FABIEN : Depuis cinq ans je souffrais beaucoup d'une maladie grave qu'aucun remède n'avait pu guérir. J'invoquai avec confiance la bienheureuse Mère de la Vierge Marie, et, après avoir fait une neuvaine en son honneur et un pèlerinage à son sanctuaire, j'ai été complètement guérie. Gloire, honneur, amour et reconnaissance soient à jamais rendus à cette grande et aimable sainte ! *A. G.*—ILE VERTE : Une mère de famille de cette paroisse remercie sainte Anne du soulagement qu'elle a obtenu par son intercession pour elle même et pour son enfant.

NECROLOGIE.

Le 8 de ce mois, décédait à Ste-Cécile du Bic, dont il était curé depuis 20 ans, Messire Louis Desjardins, chanoine de la cathédrale et archiprêtre. Il naquit à Kamouraska le 25 avril 1821, et, après avoir fait ses études

au collège de Sainte Anne, fut ordonné prêtre à Québec, le 5 novembre 1840. Il fit trois ans de vicariat à Kamouraska, et fut envoyé comme missionnaire à la Grande-Rivière, dans le comté de Gaspé. Après y avoir exercé un laborieux ministère pendant 15 ans il fut appelé en 1867 à la cure du Bic par le nouvel évêque de Rimouski, dont il possédait toute la confiance et qui voulut qu'il fit partie de son chapitre lors de son érection. Avant d'achever sa carrière il a eu la consolation de voir ériger une nouvelle paroisse formée d'une partie de la sienne et du township Duquesne. Au milieu de quelques difficultés, il y a fait construire une église, et installer le premier curé.

Son zèle ne connaissait pas de bornes et, quoique affecté de paralysie, dans les dernières années, il a fait régulièrement la visite de sa paroisse, confessé pendant de longues heures et jusqu'à la veille de sa mort, il présidait encore aux prières publiques du mois d'octobre au milieu de son peuple, et se montrait assidu aux réunions du chapitre de la cathédrale.

Il a succombé presque subitement à un engorgement des poumons, et a été inhumé dans son église paroissiale. M. le Grand-Vicaire a chanté le service sur le corps le 11 du courant ; et Mgr de Rimonski a fait l'absoute, après avoir adressé des paroles d'édification et d'éloge du vénérable défunt au nombreux clergé et à la foule immense réuni pour ses obsèques. La décoration funèbre de l'église avait été posée avec le plus grand empressement par plusieurs de ceux qui portaient une grande affection au défunt.

Le 13, étant le jour où le chapitre avait sa réunion mensuelle à la cathédrale, il y a été chanté un service lénuel par Mgr l'évêque lui-même au milieu de ses

chanoines, du clergé, des communautés et des fidèles de Rimouski dont M. Desjardins était si bien connu. L'habile maître de chapelle de la cathédrale avait préparé son chœur à chanter une messe dont l'effet était imposant.

M. Desjardins était membre de la Caisse Ecolésias-tique de Saint-Germain et de la société des messes, section provinciale.

Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

RECOMMANDATIONS.

Mgr de Rimouski et ses œuvres ; Mgr Bossé et ses œuvres ; Le Sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père et ses œuvres ; 19 malades ; 11 vieillards ; 13 navigateurs ; 31 absents de leurs familles ; 17 en danger de perdre la foi ; 13 maux d'yeux ; 9 ivrognes ; 29 actions de grâces ; 35 grâces spéciales ; 21 pères de famille ; 27 mères de famille ; 17 jeunes filles ; 23 jeunes gens ; 7 grâces de vocations religieuses ; 13 succès dans les études ; 3 curés malades. Les personnes déjà recommandées et non encore exaucés.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Édouard, du Cap Breton, de Terre-neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toute les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et la Pointe-au-Père est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef.

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1887

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires. 6.27 a. m. 11.55 a. m. 12.54 p. m.
" Halifax " " 10.38 a. m. 2.44 p. m. 9.44 p. m.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe. Et on trouve à la station des voitures à tous les trains express.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts.
Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A V I S

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants:

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz.

3^o Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^a Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$20 et \$2.50 la doz.

6^o Images de Ste Anne de 4 espèces, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoires de Ste. Anne, de 2 espèces, prix 5 et 10 cts. ou 50 ct s. et \$1.00 la doz.

8^o Médailles de Ste Anne, de 6 espèces, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts. pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

11^o Photographies de l'établissement de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur, et intérieur de l'église et presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de 4½ × 6½ pcs. 30-cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de 2½ × 3½ pcs. 10 cts. pièces ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

MAJ. BOLDUC, Ptre., Curé.

REÇU LE

3 JUIL 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC